



ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE  
Onzième session  
Bonn, 25 octobre - 5 novembre 1999  
Point 14 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION**

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre  
sur les travaux de sa onzième session**

Rapporteur : M. Klaus Radunsky (Autriche)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour) . . . . .	1 - 2	4
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour) . . . . .	3 - 10	4
A. Adoption de l'ordre du jour . . . . .	3 - 5	4
B. Organisation des travaux de la session . . .	6 - 7	6
C. Élection des membres du bureau . . . . .	8 - 10	7
III. APPLICATION DES PARAGRAPHES 8 ET 9 DE L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION (DÉCISION 3/CP.3 ET PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 2 ET PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 3 de l'ordre du jour) . . . . .	11 - 13	7

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
IV. PROCÉDURES ET MÉCANISMES RELATIFS AU RESPECT DES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 4 de l'ordre du jour) . . . . .	14 - 15	8
V. ACTIVITÉS EXÉCUTÉES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE (Point 5 de l'ordre du jour) . . . . .	16 - 17	8
VI. MÉCANISMES PRÉVUS AUX ARTICLES 6, 12 ET 17 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 6 de l'ordre du jour) . . . . .	18 - 20	8
VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 7 de l'ordre du jour) . . . . .	21 - 22	9
VIII. COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION (Point 8 de l'ordre du jour) . . . . .	23 - 28	10
A. Inventaire des émissions de gaz à effet de serre, 1990-1997 . . . . .	23 - 24	10
B. Lignes directrices pour les examens techniques des inventaires des émissions de gaz à effet de serre . . . . .	25 - 26	10
C. Questions renvoyées à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique . . . . .	27 - 28	10
IX. COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION (Point 9 de l'ordre du jour) . . . . .	29 - 32	11
A. Questions relatives à l'examen des communications des Parties non visées à l'annexe I . . . . .	29 - 30	11
B. Fourniture d'un appui financier et technique	31 - 32	11
X. MÉCANISME FINANCIER (Point 10 de l'ordre du jour) . . . . .	33 - 36	12
A. Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties . . . . .	33 - 34	12
B. Contribution des Parties à l'examen par le Fonds pour l'environnement mondial des activités habilitantes . . . . .	35 - 36	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
XI.	DISPOSITIONS À PRENDRE EN VUE DES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES (Point 11 de l'ordre du jour) . . . . .	37 - 41 13
A.	Amélioration du processus intergouvernemental	37 - 39 13
B.	Date et lieu de la sixième session de la Conférence des Parties . . . . .	13
C.	Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, 2000-2003 .	40 - 41 13
XII.	QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Point 12 de l'ordre du jour) . . . . .	42 - 51 14
A.	Budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 . . . . .	42 - 43 14
B.	Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999 . . . . .	14
C.	Arrangements concernant l'appui administratif à fournir à la Convention . . . . .	44 - 45 14
D.	Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies . . . . .	46 - 48 15
E.	Application de l'accord de siège . . . . .	49 - 51 15
XIII.	QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 13 de l'ordre du jour) . . . . .	52 16
XIV.	RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION (Point 14 de l'ordre du jour) . . . . .	53 16

Annexe <sup>1</sup>

Liste des documents dont l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre était saisi  
à sa onzième session.

---

<sup>1</sup>/ L'annexe sera insérée dans la version finale du rapport, à paraître  
sous la cote FCCC/SBI/1999/14.

## **I. OUVERTURE DE LA SESSION**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La onzième session de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI) s'est tenue à l'Hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 25 octobre au 5 novembre 1999.

2. Le Président du SBI, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), a ouvert la session le 25 octobre 1999. Il a souhaité la bienvenue à tous les représentants et observateurs présents à la session et a remercié le Gouvernement allemand de sa généreuse hospitalité en qualité d'hôte de la cinquième session de la Conférence des Parties. Le Président a rappelé que les objectifs du Plan d'action de Buenos Aires étaient ambitieux et qu'il ne restait plus que 12 à 15 mois pour présenter des projets de décision sur un certain nombre de questions complexes en vue de leur adoption par la Conférence à sa sixième session. Il a fait observer que le SBI devrait travailler intensément pour achever ses travaux sur les nombreuses questions inscrites à son ordre du jour. Il s'est déclaré convaincu que les représentants se montreraient à la hauteur de la tâche et oeuvreraient de concert dans un esprit de coopération.

## **II. QUESTIONS D'ORGANISATION**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. A sa 1ère séance, le 25 octobre, le SBI a examiné l'ordre du jour provisoire publié sous la cote FCCC/CP/1999/1.

4. Le Président a rappelé que, pour des raisons de procédure, la Conférence des Parties avait ajouté à l'ordre du jour provisoire de sa cinquième session un point intitulé "Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto". Il a proposé d'ajouter le même point à l'ordre du jour provisoire du SBI, en tant que point 13. Vu que cette question concernait les deux organes subsidiaires, il croyait comprendre que le Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) proposerait d'apporter une modification analogue à l'ordre du jour provisoire du SBSTA. Comme la Conférence des Parties l'avait décidé le matin même, ce nouveau point serait examiné en même temps que le point 3 des ordres du jour provisoires des organes subsidiaires intitulé "Application des paragraphes 8 et 9 de

l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et par. 3 de l'article 2 et par. 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto)".

5. Le SBI a adopté l'ordre du jour suivant :
  1. Ouverture de la session.
  2. Questions d'organisation :
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session;
    - c) Élection des membres du Bureau.
  3. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et par. 3 de l'article 2 et par. 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto).
  4. Procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions du Protocole de Kyoto.
  5. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote.
  6. Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto.
  7. Renforcement des capacités.
  8. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention <sup>2</sup> :
    - a) Inventaires des émissions de gaz à effet de serre, 1990-1997;
    - b) Lignes directrices pour les examens techniques des inventaires des émissions de gaz à effet de serre;
    - c) Questions renvoyées à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.
  9. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
    - a) Questions relatives à l'examen des communications des Parties non visées à l'annexe I;
    - b) Fourniture d'un appui financier et technique.

---

<sup>2/</sup> Voir aussi le point 8 de l'ordre du jour provisoire de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.

10. Mécanisme financier :
  - a) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties;
  - b) Contribution des Parties à l'examen par le Fonds pour l'environnement mondial des activités habilitantes.
11. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales :
  - a) Amélioration du processus intergouvernemental;
  - b) Date et lieu de la sixième session de la Conférence des Parties;
  - c) Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, 2000-2003.
12. Questions administratives et financières :
  - a) Budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001;
  - b) Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999;
  - c) Arrangements concernant l'appui administratif à fournir à la Convention;
  - d) Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies;
  - e) Application de l'accord de siège.
13. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
14. Rapport sur les travaux de la session.

**B. Organisation des travaux de la session**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le SBI a examiné cet alinéa à sa 1ère séance, le 25 octobre. Il était saisi du programme provisoire des séances figurant à la section IV du document FCCC/CP/1999/1. Le Président a noté que ce programme devrait servir de guide pour l'organisation des travaux du SBI, mais qu'il faudrait faire preuve de souplesse pour s'adapter au rythme de progression des travaux.

7. Le Président a souligné que les Parties devraient achever l'examen des points dont elles étaient saisies d'ici le lundi 1er novembre. Les travaux sur les questions figurant à l'ordre du jour du SBSTA et du SBI devraient être menés à bien avant le jeudi 4 novembre.

**C. Élection des membres du Bureau**

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

8. Le SBI a examiné cet alinéa à sa 1ère séance, le 25 octobre.

9. Le Président a informé le SBI que la nomination du vice-président et du rapporteur avait fait l'objet d'un accord entre les groupes régionaux. Sur l'invitation du Président, le SBI a élu M. Mohamed Reza Salamat (République islamique d'Iran) et M. Klaus Radunsky (Autriche) vice-président et rapporteur du SBI, respectivement, tous deux pour un deuxième mandat à ces fonctions.

10. Félicitant M. Salamat et M. Radunsky à l'occasion de leur élection, le Président a dit qu'il envisageait avec plaisir de collaborer avec eux en vue de contribuer au succès de la session.

**III. APPLICATION DES PARAGRAPHES 8 ET 9 DE L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION  
(DÉCISION 3/CP.3 ET PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 2 ET PARAGRAPHE 14  
DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO)**

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

11. Le SBI a examiné cette question à ses 2ème, 3ème, 6ème et .. séances, tenues conjointement avec l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) les 26 et 29 octobre, et .. novembre, respectivement. Il était saisi du document FCCC/SB/1999/9.

12. À la 3ème séance du SBI tenue conjointement avec le SBSTA le 26 octobre, M. Chow Kok Kee, ex-Président du SBSTA, a, sur l'invitation des Présidents, rendu compte des résultats de l'atelier relatif à la question considérée, qui avait été organisé à Bonn du 21 au 24 septembre 1999 conformément au mandat adopté par le SBSTA à sa dixième session (FCCC/SBSTA/1999/6, annexe I).

13. À la séance qu'ils ont tenue ensemble le 26 octobre, les organes subsidiaires ont décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact commun. Les Présidents ont chargé M. Bo Kjellen (Suède) et M. Mohamed Reza Salamat (Iran), Vice-Président du SBI, de coprésider ce groupe de contact.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**IV. PROCÉDURES ET MÉCANISMES RELATIFS AU RESPECT  
DES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE KYOTO**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

14. Le SBI a examiné ce point à ses 3ème, 6ème et .. séances, tenues conjointement avec le SBSTA les 26 et 29 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SB/1999/7 et Add.1 et FCCC/SB/1999/MISC.12 et Add.1 et 2.

15. À la séance conjointe du 26 octobre, les Présidents ont renvoyé l'examen de ce point au groupe de travail commun créé en vertu de la décision 8/CP.4, coprésidé par M. Harald Dovland (Norvège) et M. Espen Ronneberg (Îles Marshall).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**V. ACTIVITÉS EXÉCUTÉES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

16. Le SBI a examiné ce point à ses 3ème, 4ème, 6ème et .. séances tenues conjointement avec le SBSTA les 26 et 29 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SB/1999/5 et Corr.1 et Add.1.

17. À la 4ème séance du SBI, tenue conjointement avec le SBSTA le 26 octobre, les organes subsidiaires ont décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact commun, présidé par M. Yvo de Boer (Pays-Bas).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**VI. MÉCANISMES PRÉVUS AUX ARTICLES 6, 12 ET 17 DU PROTOCOLE DE KYOTO**

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

18. Le SBI a examiné ce point à ses 4ème, 6ème et .. séances, tenues conjointement avec le SBSTA les 26 et 29 octobre et .. novembre,

respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SB/1999/8 et Add.1 et FCCC/SB/1999/MISC.10 et Add.1.

19. À la séance conjointe du 26 octobre, M. Chow Kok Kee, ex-Président du SBSTA, a, sur l'invitation des Présidents, présenté la synthèse révisée des propositions des Parties (FCCC/SB/1999/8 et Add.1) au nom des Présidents des organes subsidiaires. En sa qualité de Président du SBSTA au cours de la période d'intersessions qui avait précédé les onzièmes sessions des organes subsidiaires, M. Chow Kok Kee avait établi ce document de concert avec M. Salamat, Vice-Président du SBI agissant au nom du Président du SBI, et avec le concours du secrétariat.

20. À la séance conjointe du 26 octobre, les organes subsidiaires ont décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact commun, présidé par M. Chow Kok Kee (Malaisie).

[à compléter]

## 2. Conclusions

[à compléter]

## VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

(Point 7 de l'ordre du jour)

### 1. Délibérations

21. Le SBI a examiné ce point à ses 3ème, 6ème et .. séances, tenues conjointement avec le SBSTA les 26 et 29 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/CP/1999/3, FCCC/SB/1999/5, FCCC/SB/1999/6, FCCC/SB/1999/MISC.9, FCCC/SB/1999/MISC.11, FCCC/SBI/1999/INF.7, FCCC/SBSTA/1999/10, FCCC/SBSTA/1999/11 et FCCC/SBSTA/1999/INF.8 et Add.1.

22. À la séance conjointe du 26 octobre, les organes subsidiaires ont décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact commun coprésidé par M. John Ashe, Président du SBI, et M. Daniel Reifsnyder (États-Unis d'Amérique).

[à compléter]

## 2. Conclusions

[à compléter]

VIII. COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I  
DE LA CONVENTION

A. Inventaires des émissions de gaz à effet de serre, 1990-1997

(Point 8 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

23. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/12 et FCCC/SBI/1999/MISC.6.

24. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

B. Lignes directrices pour les examens techniques des inventaires des émissions de gaz à effet de serre

(Point 8 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

25. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 1ère et .. séances, les 25 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/13 et FCCC/SBI/1999/MISC.7.

26. À sa 1ère séance, le 25 octobre, le SBI a décidé que cet alinéa serait examiné dans le cadre d'un groupe de contact commun créé en vertu de l'alinéa a) du point 8 de l'ordre du jour du SBSTA et coprésidé par M. Mark Mwandosya (République-Unie de Tanzanie) et M. Jim Penman (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

C. Questions renvoyées à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 8 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

27. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement.

28. Le Président a proposé que le SBI examine cette question une fois que le SBSTA serait parvenu à des conclusions sur les révisions à apporter à la deuxième partie des directives applicables à l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, l'objectif étant de présenter ces révisions à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa cinquième session.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**IX. COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES  
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**  
(Point 9 de l'ordre du jour)

**A. Questions relatives à l'examen des communications  
des Parties non visées à l'annexe I**  
(Point 9 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

29. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 1ère et .. séances, les 25 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/11, FCCC/SBI/1999/MISC.3 et FCCC/SBI/1999/MISC.4 et Add.1.

30. À sa 1ère séance, le 25 octobre, le SBI a décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact présidé par M. Mahmoud Ould El Ghaouth (Mauritanie).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**B. Fourniture d'un appui financier et technique**  
(Point 9 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

31. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 1ère et .. séances, les 25 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/INF.6, FCCC/SBI/1999/INF.7, FCCC/SBI/1999/INF.8, FCCC/SBI/1999/INF.4/Add.1 et FCCC/TP/1999/3.

32. À sa 1ère séance, le 25 octobre, le SBI a décidé d'examiner ce point dans le cadre d'un groupe de contact créé en vertu de l'alinéa a) du point 9 de son ordre du jour (voir le paragraphe 30 ci-dessus).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**X. MÉCANISME FINANCIER**

(Point 10 de l'ordre du jour)

**A. Rapport du Fonds pour l'environnement mondial  
à la Conférence des Parties**

(Point 10 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

33. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 1ère et .. séances, les 25 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi du document FCCC/SP/1999/3.

34. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**B. Contribution des Parties à l'examen par le Fonds pour  
l'environnement mondial des activités habilitantes**

(Point 10 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

35. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 1ère et .. séances, les 25 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/INF.10 et FCCC/SBI/1999/MISC.5.

36. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**XI. DISPOSITIONS À PRENDRE EN VUE DES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

(Point 11 de l'ordre du jour)

**A. Amélioration du processus intergouvernemental**

(Point 11 a) de l'ordre du jour)

**1. Délibérations**

37. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi du document FCCC/SBI/1999/2.

38. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

[à compléter]

**2. Conclusions**

39. À sa 1ère séance, le .. novembre, le SBI, sur proposition du Président, a pris note des vues exprimées par les Parties et des explications données par le Secrétaire exécutif au sujet des efforts que faisait le secrétariat pour veiller à ce que les documents soient disponibles en temps voulu, sous forme imprimée et sous forme électronique, et pour oeuvrer avec l'Office des Nations Unies à Genève à l'amélioration de la distribution des versions traduites.

[à compléter]

**B. Date et lieu de la sixième session de la Conférence des Parties****C. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, 2000-2003**

(Points 11 b) et c) de l'ordre du jour)

**1. Délibérations**

40. Le SBI a examiné ces alinéas à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement.

41. Le Président a proposé d'engager des consultations au sujet de l'alinéa b), d'élaborer un projet de décision dont le SBI recommanderait l'adoption à la Conférence des Parties et de rédiger un projet de conclusions sur l'alinéa c) que le SBI examinerait.

[à compléter]

**2. Conclusions**

[à compléter]

**XII. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

(Point 12 de l'ordre du jour)

**A. Budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001**

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

42. Le SBI a examiné cet alinéa à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/8 et FCCC/CP/1999/INF.1.

43. Le Président a dit qu'il engagerait des consultations en vue de finaliser le projet de décision élaboré par le SBI à sa dixième session (FCCC/SBI/1999/8, annexe I).

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**B. Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999**

**C. Arrangements concernant l'appui administratif à fournir à la Convention**

(Points 12 b) et c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

44. Le SBI a examiné ces alinéas à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/10 et Add.1, FCCC/SBI/1999/INF.9 et FCCC/SBI/1999/INF.11.

45. Le Président a dit qu'il engagerait des consultations en vue de présenter un projet de décision dont le SBI recommanderait l'adoption à la Conférence des Parties.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**D. Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention  
et l'Organisation des Nations Unies**

(Point 12 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

46. Le SBI a examiné cette question à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1999/7 et FCCC/SBI/1999/8.

47. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

2. Conclusions

48. À sa .. séance, le .., le SBI, sur proposition du Président, a décidé de recommander à la Conférence des Parties de surseoir à l'examen de la personnalité juridique du secrétariat de la Convention au plan international et de reprendre la question en 2001, conjointement à l'examen des liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies, qui doit être achevé au plus tard le 31 décembre de cette même année.

**E. Application de l'accord de siège**

(Point 12 e) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

49. Le SBI a examiné cette question à ses 5ème et .. séances, les 27 octobre et .. novembre, respectivement.

50. Le Président a proposé de rédiger un projet de conclusions que le SBI examinerait.

[à compléter]

2. Conclusions

51. À sa .. séance, le .., le SBI a entendu des déclarations du Secrétaire exécutif et d'un représentant de la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'application de l'accord de siège entre l'Organisation des Nations Unies, la République fédérale d'Allemagne et le secrétariat de la Convention. Le Secrétaire exécutif a décrit l'évolution positive des relations entre les entités de l'ONU à Bonn d'une part et, d'autre part, les autorités du Gouvernement du pays hôte et la ville de Bonn. Il a indiqué que le secrétariat avait besoin de locaux supplémentaires compte tenu du développement de ses activités et de l'augmentation de ses effectifs, et a exprimé l'espoir que

le secrétariat resterait groupé au sein d'une "Maison des Nations Unies" à Bonn. Il a attiré l'attention sur la nécessité de disposer, à un coût abordable, d'installations de conférence améliorées, en faisant observer que la cinquième session de la Conférence des Parties avait révélé les limites des locaux qui étaient actuellement utilisés. Il comptait rechercher des solutions à ces questions avec les autorités du pays hôte et les autres organismes des Nations Unies à Bonn. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a fait état des contacts en cours avec le secrétariat et a indiqué que son Gouvernement souhaitait trouver des solutions satisfaisantes pour tous à ces questions de locaux et d'installations de conférence. Il a affirmé que le Gouvernement allemand avait l'intention de convertir la zone des assemblées de l'ancien parlement en centre de conférence international, la priorité étant accordée aux manifestations organisées dans le cadre de l'ONU.

**XIII. QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3  
DU PROTOCOLE DE KYOTO**

(Point 13 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

52. À sa 1ère séance, le 25 octobre, le SBI a décidé d'examiner ce point en coordination avec le SBSTA et conjointement au point 3 de son ordre du jour, intitulé "Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et par. 3 de l'article 2 et par. 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto)". On trouvera donc les conclusions sur ce point aux paragraphes .. à .. ci-dessus.

[à compléter]

2. Conclusions

[à compléter]

**XIV. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION**

(Point 14 de l'ordre du jour)

53. À sa .. séance, le .. novembre, le SBI a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa onzième session (FCCC/SBI/1999/L.8).

[à compléter]

-----